

## Le procès Barbie – Lyon, du 11 mai au 4 juillet 1987

UJA, 20 avril 2011

*« Personne n'est sorti du procès Barbie comme il y est entré »* a dit le Procureur Général Pierre Truche.

En 1987, j'avais seulement 8 ans. Je garde pourtant le souvenir indélébile de l'émotion de mes parents lorsque, devant leur écran de télévision, ils virent un vieil homme dégarni pénétrer menottes aux poings dans la salle spécialement aménagée de la Cour d'assises du Rhône.

Je ne savais pas encore qu'il s'agissait du procès de celui que l'on surnommait « le boucher de Lyon » ; Klaus Barbie, qui y avait été chef de la Gestapo de 1942 à 1944 ; Klaus Barbie, qui avait sévi dans les geôles du fort Montluc où Jean Moulin fut torturé à mort ; Klaus Barbie, qui était jugé pour la déportation des quarante-quatre enfants juifs d'Izieu envoyés à la mort, pour la rafle du 11 février 1943 à l'Union générale des israélites de France rue Sainte Catherine, et pour la déportation de plus de six cent juifs et résistants dans le dernier convoi ayant quitté Lyon quelques semaines avant la Libération de la ville, le 11 août 1944.

Quelques années plus tard, j'ai découvert les images et le récit de ce procès "hors normes", émaillé d'incidents tels que le refus de Klaus Barbie de comparaître au 3<sup>ème</sup> jour d'audience.

J'ai contemplé ces femmes et ces hommes, résistants, déportés, venus témoigner à la barre, sans vaciller malgré l'âge et les stigmates de la souffrance endurée, comme s'ils n'avaient survécu que pour ce jour là. Je n'ai pu m'empêcher de les trouver beaux.

*«Le tueur tue deux fois. La première fois en donnant la mort, la seconde en essayant d'effacer les traces de cette mort. Nous n'avons pas pu éviter la première mort, il faut à tout prix empêcher la seconde. Cette mort là serait de notre faute »* conclut Elie Wiesel lors de son témoignage au procès Barbie.

Je sais aujourd'hui que ce procès n'a pas été un alibi pour entériner une Histoire déjà écrite.

Je sais que ces 37 journées d'audience, à force de preuves et de témoignages, de débats, d'audition d'experts authentifiant les documents produits par l'accusation, ont précisément permis d'éviter la seconde mort dont parle Elie Wiesel.

Pour que l'Histoire soit complète, pour que la vérité soit incontestable, il fallait que Justice soit rendue.

Et Justice a été rendue, au nom du peuple français, et à travers lui, au nom de l'Humanité, gravant ainsi dans le marbre les traces du crime qui avait été commis contre elle.

*Sabrina GOLDMAN, Avocat au Barreau de Paris, Déléguée exécutive de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme*